FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	**Traitement du verre Aquapel®**
Version n°	01
Date de publication	06-février-2015
Date de la révision	-
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	-
No CAS	Mélange
Code du produit	47100, 47101, 47102, 47103, 98990A, 98994, 98989A, 98991A, 98990FR, 98994FR, 94525, 47103, 47104, 47100
Numéro de la fiche signalétique:	01-M
Usage du produit	Traitement hydrofuge et anti-pluie pour surfaces de verre.
Renseignements sur le fabricant	Pittsburgh Glass Works LLC. 30 Isabella Street Suite 500 Pittsburgh, Pa 15212 États-Unis info@pgwglass.com

Assistance générale (8 h à 17 h, lundi au vendredi) :	+1-800-861-4999
États-Unis	+1-760-476-3962
Europe, Moyen Orient, Afrique	+1-760-476-3961
Asie-Pacifique	+1-760-476-3960
Code d'accèss	333225

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence

AVERTISSEMENT

Nocif en cas d'ingestion, peut atteindre les poumons et causer des lésions. Provoque une irritation cutanée.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	Inhalation. Yeux. Peau. Ingestion.
Yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Peau	Provoque une irritation cutanée.
Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et entraîner de la toux. À des concentrations élevées, les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion, peut atteindre les poumons et causer des lésions. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.
Organes cibles	Peau. Yeux. Système respiratoire. Système nerveux central.
Effets chroniques	Les solvants organiques peuvent être absorbés dans le corps par inhalation et provoquer des lésions permanentes du système nerveux, y compris du cerveau.
Signes et symptômes	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les symptômes incluent démangeaisons, brûlures, rougeurs et larmoiements. Le contact prolongé ou répété peut causer un dessechement et une irritation de la peau. Observer que les symptômes d'une pneumonie chimique (dyspnée) peuvent se produire plusieurs heures après l'exposition.
Effets potentiels sur l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	60-100

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, le personnel qualifié doit pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène.

Contact cutané Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et enlever les chaussures et vêtements contaminés. Utiliser du savon si possible. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.

Contact avec les yeux. Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 min. au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

Conseils généraux Tenir toute victime au chaud. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité Ce produit n'est ni inflammable ni combustible. Brûle en cas d'incendie.

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Mousse. Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO2). Jet pulvérisé ou brouillard d'eau.

Méthodes d'extinction inappropriées Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipement de protection pour les pompiers Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de causer une décharge électrique incendiaire.

Sensibilité aux chocs Ceci est un produit stable.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Tenir à l'écart des zones basses.

Précautions relatives à l'environnement Ne pas contaminer l'eau.

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Méthodes de nettoyage ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé.

Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Autres informations Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention Porter des vêtements de protection comme le décrit la rubrique 8 de cette fiche signalétique. Éviter l'inhalation des brouillards et vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lavez vigoureusement après manipulation. Éliminer toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Entreposage Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais. Tenir à lécart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Entreposer selon la loi internationale/nationale/régionale/locale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer dans des récipients ouverts ou non marqués. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de la lumière du soleil.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m3	Vapeur.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Mécanismes techniques Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Assurer une ventilation générale et localisée appropriée. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié. Le port d'une combinaison complète et de bottes est conseillé pour la manipulation de volumes importants ou dans les situations d'urgence. Porter des gants de protection. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté. Porter un respirateur à filtre de purification d'air agréé NIOSH/MSHA pour limiter l'exposition. Consulter le fabricant de respirateurs pour déterminer le bon respirateur, ses conditions d'utilisation et ses limites. Porter un respirateur à adduction d'air en pression positive en cas de rejet incontrôlé ou de dépassement des limites d'utilisation du respirateur à filtre de purification d'air. Suivre les directives des programmes de protection respiratoire (OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2) pour toute utilisation d'un équipement respiratoire.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Incolore.

Odeur Type hydrocarbure.

Seuil de perception de l'odeur Non disponible.

pH Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de la vapeur Non disponible.

Point d'ébullition 218 - 257 °C (424.4 - 494.6 °F)

Point de fusion/point de congélation -77 °C (-106.6 °F)

Solubilité (eau) Non disponible.

Densité 0.791 @ 15.6 °C (60.08 °F)

Point d'éclair > 94.0 °C (> 201.2 °F)

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume 4.9

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume 0.6

Température d'auto-inflammation > 200 °C (> 392 °F)

Taux d'évaporation Non disponible.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) Données non disponibles.

Autres données

Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Eviter les températures élevées. Protéger contre les rayons solaires.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, acides forts et bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Renseignements toxicologiques

Effets aigus	Nocif en cas d'ingestion, peut atteindre les poumons et causer des lésions. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.
Sensibilisation	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Effets chroniques	Les solvants organiques peuvent être absorbés dans le corps par inhalation et provoquer des lésions permanentes du système nerveux, y compris du cerveau.
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.
Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque une irritation cutanée.
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Éffets neurologiques	Peut provoquer des troubles (par exemple narcose avec perte de coordination, faiblesse, fatigue) et/ou des lésions du système nerveux central.
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Effets sur la reproduction	Ne contient pas de composé classé toxique pour la reproduction
Tératogénicité	Données non disponibles.
Symptômes et organes visés	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les symptômes incluent démangeaisons, brûlures, rougeurs et larmoiements. Observer que les symptômes d'une pneumonie chimique (dyspnée) peuvent se produire plusieurs heures après l'exposition.
Matériaux synergétiques	Aucune donnée disponible.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques	Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.
Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Toxicité aquatique	Toxique pour les organismes aquatiques.
Persistance et dégradation	Le produit n'est pas censé se biodégrader facilement.
Bioaccumulation /accumulation	Données non disponibles.
Coefficient de partage	Données non disponibles.
Mobilité dans l'environnement	Le produit est insoluble dans l'eau. Le produit contient des solvants organiques qui évaporent facilement de toutes les surfaces.
Autres effets nocifs	Ce produit contient une substance qui peut contribuer à la création photochimique de l'ozone.

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Des vapeurs résiduelles peuvent exploser lors de l'allumage; ne pas couper, percer, meuler ou souder sur ou près de ce contenant.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Distillats légers (pétrole), hydrotraités)
Classe(s) de danger relatives au transport	
Classe	9
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	III
Risques pour l'Environnement	Oui
Précautions particulières pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number	UN3082
UN proper shipping name	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED LIGHT)
Transport hazard class(es)	
Class	9
Subsidiary risk	-
Label(s)	9
Packing group	III
Environmental hazards	Yes
ERG Code	9L
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

IMDG

UN number	UN3082
UN proper shipping name	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED LIGHT)
Transport hazard class(es)	
Class	9
Subsidiary risk	-
Label(s)	9
Packing group	III
Environmental hazards	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-A, S-F
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

Informations générales	Le produit est admissible à l'exemption de Quantité Limitée parce que sa taille d'unit respecte les seuils pertinents. Il peut être éligible pour la "quantité exceptees " exemption, en fonction de la quantité d'unités dans l'emballage extérieur.

15. Information sur la réglementation

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Autres informations

HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA.
G - Lunettes de sécurité, gants, et respirateur contre les vapeurs

Classification HMIS®

Santé: 2*
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0
Protection personnelle : G

Classements NFPA

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données sont basées sur les connaissances scientifiques et techniques actuelles. Leur rôle est d'attirer l'attention sur les aspects d'hygiène et de sécurité des produits fournis par PGW, et de recommander des mesures de prudence pour le stockage et la manipulation des produits. Le présent fabricant n'assume aucune responsabilité en cas de non-respect des mesures de prudence décrites dans la présente fiche de données, ni en cas de mauvaise utilisation des produits.

Préparée par

Pittsburgh Glass Works LLC.